



Conseil municipal | Séance du 15 octobre 2020

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2020-10-15-39 | Affaires foncières - Centre Madrillet -
Construction d'une médiathèque - Transfert d'une parcelle à la Métropole Rouen
Normandie
Sur le rapport de Monsieur Le Cousin Pascal**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 9 octobre 2020

L'An deux mille vingt, le 15 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Renaux, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Agnès Bonvalet, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Nicole Auvray donne pouvoir à Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Christine Leroy donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Monsieur Brahim Charafi donne pouvoir à Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés :

Monsieur David Fontaine, Madame Juliette Biville, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Najia Atif

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le Code général de la Propriété des Personnes Publiques.

Considérant :

- Que la Métropole Rouen Normandie exerce depuis le 1^{er} janvier 2015 la compétence relative aux voiries publiques et que le Conseil municipal a constaté comptablement le transfert de propriété de biens immobiliers et mobiliers y afférant,
- Que la construction de la médiathèque, réalisée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du Centre Madrillet, s'effectuera sur une partie de l'ancienne place Louis-Blériot (parcelle d'environ 1 250 m² à détacher au sud Ouest),
- Que cette opération suppose le transfert de cette emprise publique à la Métropole Rouen Normandie, en vue de son déclassement, puis sa rétrocession ultérieure à la Ville,
- Que ce rattachement pourrait s'opérer moyennant un acte de transfert à titre gratuit à la Métropole Rouen Normandie,
- Que tous frais afférents à cette opération seront à la charge de la Métropole Rouen Normandie et de la Ville.

Décide :

- De consentir le transfert de la propriété à la Métropole Rouen Normandie de l'emprise susvisée,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tous actes à intervenir à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 30 votes pour, 2 abstentions.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 16/10/2020

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20201015-lmc118682-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 octobre 2020

